



CNAEMO
FORMATION



Programme des formations

Siège du CNAEMO - 10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 LILLE

09 82 35 41 31 - contact@cnaemo.com

formation@cnaemo.com - www.cnaemo.com



SOMMAIRE

1. L'Histoire du CNAEMO

2. Le CNAEMO Formation

3. Les différentes formations

1. **Repérer les violences faites aux enfants, signalement, conduites à tenir : Repérer pour mieux agir !**
2. **Secrétaire en protection de l'enfance, institution et usagers, quelle place, quelle fonction ?**
3. **VISITES EN PRÉSENCE D'UN TIERS EN AEMO**

Modalités d'évaluations :

Les évaluations sont présentes dans toutes les étapes de la formation. De l'analyse des besoins à l'évaluation à chaud et à froid, plusieurs modalités d'évaluation sont mises en œuvre afin d'identifier de nouveaux axes de progression, des indicateurs de réussite, des remontées entre pairs et experts qui vont contribuer à l'émergence de nouveaux axes

Modalités et délais d'accès

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Pour chaque formation, un espace dédié via un drive sécurisé permet aux formés d'avoir un accès aux supports pédagogiques pendant 6 mois.

Certaines de nos formations seront ouvertes progressivement en Inter-Pédagogie pour créer des opportunités d'échanges avec d'autres associations et être ainsi partie prenante de la force du réseau !

Un petit peu d'histoire ?

Le Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert...

Le CNAEMO s'adresse à plus de **4 500 professionnels** qui œuvrent en faveur de 160 000 enfants en danger, fédère plus de **700 adhérents personnes physiques et 100 associations personnes morales** et participe à la construction et à la transmission de savoirs au travers de ses différentes commissions et activités : **Assises Nationales et Journées d'études régionales, recherches et publications et des actions de formations adaptées aux professionnels œuvrant dans le champ de la Protection de l'Enfance**

S'appuyant sur **des principes et des valeurs humanistes**, le CNAEMO se veut à la fois **une cellule de veille de l'actualité concernant les politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse** et **une force d'interpellation et de proposition en s'alliant avec les autres acteurs, mouvements, associations et ONG** du champ de l'action sociale et de la jeunesse, nationaux et européens

Au coeur des Formations, le milieu ouvert sous toutes ses formes...

Depuis 2009, le CNAEMO propose un programme d'actions de formations organisées sur site au sein des structures en intra et inter associatif, animées par un panel de formateurs, intervenants et consultants oeuvrant sur toute la France

La transmission est un des fondements du CNAEMO. C'est pour cela que la mission de formation, construit et propose des modules de formation au plus proche des réalités des professionnels du secteur de la Protection de l'Enfance et plus particulièrement dans le Milieu Ouvert



Pour vos Formations choisissez le CNAEMO

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formation adaptée aux acteurs privés non lucratifs (associations) et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

Une connaissance fine des enjeux territoriaux des différents secteurs

Une double approche : technique et politique

Une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (universitaires du champ du travail social, intervenants professionnels, directeur de structures associatives, professionnels du champ du Milieu Ouvert..) permettant :

- Aux salariés d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- De mettre en place des prestations sur-mesure, adaptées à tout type de demandes grâce à des formations Intra-établissements
- De faciliter l'accès à la formation par une offre proposée partout en France

Nous mettons aussi en place, depuis décembre 2023, des formations sous forme de "Webinaire", pour permettre aux stagiaires et aux structures de limiter les contraintes de déplacement tout en abordant un contenu formatif

UNE DÉMARCHE QUALITÉ D'AMPLEUR NATIONALE RENFORCÉE !

Aujourd'hui, le CNAEMO est certifié Qualiopi, pour accompagner les structures et les services de manière encore plus qualitative et ciblée.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :

Actions de Formation

Formation Intra-Pédagogique

Méthodes Pédagogiques :

L'ingénierie pédagogique est réalisée en fonction des attentes des formés, des structures, des effets et des compétences attendus que nos intervenants ont clairement identifiés en amont de l'action formative. ***Un fil rouge qui anime les formateurs du Cnaemo : " On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres " Philippe Carré.***

Modalités d'évaluations :

Les évaluations sont présentes dans toutes les étapes de la formation. De l'analyse des besoins à l'évaluation à chaud et à froid, plusieurs modalités d'évaluation sont mises en œuvre afin d'identifier de nouveaux axes de progression, des indicateurs de réussite, des remontées entre pairs et experts qui vont contribuer à l'émergence de nouveaux axes

Modalités et délais d'accès

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite



Pour tout renseignement quant à l'accessibilité des Personnes en situation de Handicap, quel que soit ce dernier, nous sommes à votre disposition afin de pouvoir prendre en compte vos besoins

Pour chaque formation, un espace dédié via un drive sécurisé permet aux formés d'avoir un accès aux supports pédagogiques pendant 6 mois.

Certaines de nos formations seront ouvertes progressivement en Inter-Pédagogie pour créer des opportunités d'échanges avec d'autres associations et être ainsi partie prenante de la force du réseau !

Pour plus d'informations, contactez-nous !

EN AMONT

Un questionnaire de recueil des besoins est distribué à la structure et aux bénéficiaires de l'action de formation afin d'adapter les objectifs pédagogiques



APRES

Nous utilisons plusieurs modèles d'évaluations :

- évaluation à chaud
- évaluation sommative et à froid qui contribuent à mesurer le niveau de satisfaction des participants, l'atteinte des objectifs et l'identification des axes d'amélioration

PENDANT

L'ingénierie pédagogique est effectuée et régulée par nos formateurs experts

Chaque action de formation est réfléchi grâce au travail de nos concepteurs qui s'approprient les besoins identifiés par l'intermédiaire des recueils de besoins pour les adapter de manière efficace aux objectifs. L'action formative est enrichie par des contenus pédagogiques mis à disposition des formés constituant des ressources mobilisables ultérieurement

Secrétaire en protection de l'enfance, institution et usagers, quelle place, quelle fonction ?

Préambule :

L'action de formation permet aux formés de travailler sur les aspects identitaires et professionnels du personnel administratif en protection de l'enfance. L'utilisation de pédagogies actives contribue à interroger la posture professionnelle des secrétaires et agents administratifs dans la protection de l'enfance. L'utilisation de pédagogies actives favorise les échanges entre pairs et experts du secteur

Objectifs opérationnels : Déterminer et développer les différentes missions et fonctions du personnel administratif dans une structure en protection de l'enfance

Durée : 3 journées de 6 heures

Les objectifs pédagogiques :

- Connaître le dispositif de la protection de l'enfance
- Connaître le cadre professionnel du champ de l'intervention
- Identifier la place du secrétaire dans le cadre institutionnel
- Évaluer la responsabilité professionnelle d'un(e) secrétaire
- Préciser les différents rôles et interventions dans le cadre des fonctions d'accueil du public

Le public concerné et prérequis :

Secrétaire et personnel administratif travaillant en établissement de la protection de l'enfance / aucun prérequis

Les intervenants :

Experts dans le champ de la protection de l'enfance

La méthodologie :

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Échanges de pratiques, travail collaboratif entre pairs
- Utilisation du jeu
- Apports théoriques sur les lois régissant la protection de l'enfance
- Outils de résolution de postures

Les modalités d'évaluations :

- En amont, évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation, évaluations de connaissances
- Évaluation de satisfaction à chaud
- Évaluation à froid entre 6 et 12 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

Coût : Formation intra sur site à la demande, sur devis, contactez nous

Contenu pédagogique de la formation :

Les 3 journées de formation peuvent changer d'ordre en fonction de l'organisation de la formation et des dates (disponibilité des formateurs)

Jour 1 - La protection de l'Enfance

- Connaissance du champ de la Protection de l'Enfance.
- Le cadre professionnel de l'intervention : la responsabilité professionnelle, le secret professionnel et le partage d'information à caractère secret, le cadre légal de l'intervention

Modalités pédagogiques :

- Création de la dynamique de groupe : présentation stagiaire
- Repérer les articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles
- Actualisation et mise à jour des lois régissant la PE Mise à niveaux des connaissances des lois des stagiaires en fonction de leur évolution
- Vignettes cliniques, sur différentes situations

Jour 2 - Le rôle et la pratique d'accueil des « usagers ».

- L'utilisateur : les conditions de la rencontre, les représentations mobilisées, les réalités vécues
- Les fonctions d'accueil et d'écoute des usagers, les postures adoptées
- Les conditions de respect et d'acceptation de la place de l'utilisateur

Modalités pédagogiques :

- Études de cas
- Mise en situation, jeux de rôle, cohésion d'équipe, accompagner la prise de parole,
- Théâtre d'impro/forum/scénettes, mise en situation, tous les outils pouvant être pertinents à la réponse (outils d'intervention ciblés en fonction des besoins remontés par stagiaires et structure)

Jour 3 - La place d'un(e) secrétaire dans le cadre institutionnel.

- Le rapport aux autres professionnels.
- L'institution comme garant des conditions d'exercice de la fonction. Liens stratégiques et fonctionnels entre personnels de l'institution

Modalités pédagogiques :

- La communication verbale, savoir comment entrer en communication avec une personne agressive, savoir faire descendre la pression
- Les messages : ce que je communique et ce qui est perçu
- La communication non verbale

Être travailleur social en protection de l'enfance, en milieu ouvert, aujourd'hui

Préambule :

Les stagiaires sont amenés à s'interroger, par le biais de l'action formative, sur leur posture professionnelle et sur les aspects de leurs différentes fonctions d'accompagnement. La formation "être travailleur social en protection de l'enfance" permet ainsi aux formés d'échanger sur les fonctions pluridisciplinaires et interdisciplinaires du travail social, des aspects relationnels et du collectif, de l'exercice individuel, mais aussi de l'identité professionnelle et de ses représentations.

Les objectifs opérationnels : déterminer les caractéristiques spécifiques du travailleur social en protection de l'enfance par une double approche identitaire et collaborative

Durée : 3 journées de 6 heures

Les objectifs pédagogiques :

- Connaître le cadre professionnel du champ de l'intervention
- Distinguer les articulations, les enjeux au cœur des pratiques professionnelles et des équipes pluriprofessionnelles
- Construire sa posture professionnelle
- Évaluer la complexité de l'accompagnement
- Développer son engagement professionnel

Le public concerné et prérequis :

Travailleurs sociaux exerçant en protection de l'enfance en milieu ouvert, AEMO, AEMOR, AED

Les intervenants :

Experts dans le champ de la protection de l'enfance

La méthodologie :

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Échanges de pratiques, travail collaboratif entre pairs
- Formation action
- Utilisation de cas concrets issus de situations professionnelles, interactions sociales et jeux de rôles
- Apports théoriques

Les modalités d'évaluations :

- En amont évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : évaluations de connaissances
- Évaluation de satisfaction à chaud
- Évaluation à froid entre 6 et 12 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

Coût : Formation intra sur site à la demande, sur devis, contactez nous

Contenu pédagogique de la formation :

Jour 1 : Articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles

- Création de dynamique de groupe : présentation stagiaire et jeu teambuilding
- Repérer les articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles
- Actualisation et mise à jour des lois régissant la PE
- Intégrer les notions de tension entre intérêt de l'enfant et autorité parentale
- Intérêts et besoins de l'enfant
- Autorité parentale : droit et devoir

Jour 2 : De l'aide contrainte ou contractualisée à la construction avec l'enfant et les parents : une question de posture professionnelle

- Construire sa posture professionnelle
- Favoriser la réflexivité en tant qu'instrument de travail au service de la posture professionnelle
- Les besoins fondamentaux de l'enfant : un levier pour l'intervention à domicile, quels outils ?
- Repérer les modalités, la temporalité et les enjeux de l'intervention à domicile
- La co-construction enfants- parents dans un contexte contraint ou contractualisé
- Les principes de l'intervention de construction du pouvoir d'agir des familles : passer de la conscientisation à l'action

Modalités pédagogiques :

Étude de cas, mise en situation, outils de résolution des postures : blason, diagramme des affinités, génogramme (outils d'intervention ciblés en fonction des besoins remontés par stagiaires et structure)

Jour 3 : Le travailleur social : quelle boîte à outils pour le professionnel en protection de l'enfance ?

- Savoir travailler en équipe, ne pas rester seul
- Encadrer/accompagner en PE
- Le travailleur social comme son propre outil de travail
- Le lien intersubjectivité
- Savoir travailler en partenariat

Modalités pédagogiques :

Étude de cas, outils de résolution des postures : blason, diagramme des affinités, théâtre d'impro/forum/scénettes, mise en situation, (les modalités sont en fonction du formateur qui intervient et des besoins remontés en amont)

Développer la prise de parole du travailleur social lors des audiences

Préambule :

Le langage oral est fréquemment utilisé dans les différentes interventions du travailleur social, il requiert l'acquisition de compétences spécifiques lorsqu'il s'agit de s'exprimer dans le cadre de l'assistance éducative (audiences du juge des enfants et à la Cour d'Appel) ou dans un cadre pénal (auditions par un juge d'instruction, audiences du tribunal correctionnel ou devant la Cour d'Assises). En effet, le travailleur social peut se retrouver mal à l'aise dans ce contexte pour plusieurs raisons : décorum judiciaire, contraintes de temps, demande d'argumentation et de synthèse, désaccords avec la famille, présence d'usagers, d'avocats ou de témoins ouvertement hostiles, présence des enfants, préoccupations éthiques (...). Le climat instauré par les différents protagonistes lors des échanges et les prises de position de chacun peut être déstabilisant à l'audience. Pourtant, le travailleur social est légitime à plusieurs titres pour s'y exprimer : en tant que professionnel expert de son champ, en tant que porteur d'une position de service et en tant qu'aide à la décision judiciaire. A travers des apports sur les codes de l'audience, les attentes judiciaires et des exercices concrets pour trouver ses marques à l'oral, cette action de formation vise à accompagner la construction d'une posture professionnelle à la hauteur de ces enjeux et plus sécurisée.

Objectifs opérationnels : Produire et développer un discours, une fonction langagière à visée professionnelle dans le cadre spécifique de l'audience

Durée : 2 journées de 6 heures, non consécutives

Les objectifs pédagogiques :

- Identifier les codes de la prise de parole en milieu judiciaire
- Soutenir les connaissances sur le fonctionnement judiciaire, ses différents acteurs (magistrats, avocats, experts etc...) et leurs attentes
- Savoir s'exprimer à l'oral et analyser les discours des différents acteurs
- Savoir construire une argumentation à l'appui de la position du service (juges des enfants et cours d'appel)
- Connaître la conduite à tenir en cas de demande de témoignage (justice pénale)

L'Intervenante : Magali FOUGERE-RICAUD, Magistrat, chargée de mission auprès de l'ONPE

Public concerné et prérequis : Travailleurs sociaux exerçant en protection de l'enfance en milieu ouvert, AEMO, AED...

Les modalités d'évaluations :

- En amont évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : évaluations de connaissances
- Évaluation de satisfaction à chaud pour mesurer la satisfaction
- Évaluation à froid entre 6 et 12 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

Coût : Formation intra sur site à la demande, sur devis, contactez nous

Contenu pédagogique de la formation :

Les 2 journées de formation sont articulées de façon à favoriser la mise en pratique et d'avoir un retour réflexif sur la seconde journée

Jour 1 : MATIN

- Temps de partage d'expérience : « qu'est ce qui met mal à l'aise » ?

La prise de parole en assistance éducative : apports théoriques sur le fonctionnement judiciaire et l'art de convaincre

- Qui sont les acteurs ? Quel est le rôle de chacun ?

Que signifient les principes du contradictoire et de la recherche de l'adhésion pour le juge des enfants ? pour l'avocat ? pour les travailleurs sociaux ?

- La gestion des divergences de points de vue dans le cadre de la mesure et dans le cadre de l'audience
- Eléments de repères pour prendre la parole et construire une prise de parole synthétique et argumentée

APRES-MIDI :

Mise en application à travers un exercice de préparation d'une audience et des jeux de rôles

JOUR 2 : Matin

- Temps de partage et retour sur expérience sur la prise de parole en assistance éducative (avancées et observations par rapport au jour 1)
- Apports théoriques sur les juridictions pénales et le témoignage au pénal

Après-midi

Mises en situation / simulations / debriefing sur le témoignage au pénal (et selon les besoins retour sur la prise de parole en assistance éducative)

Méthodologie pédagogique : Utilisation de cas concrets issus de situations professionnelles, confrontations d'expériences, interactions sociales

- Jeux de rôle et simulations
- Séquençage en deux temps permettant un retour sur expérience
- Apports théoriques :
 - fonctionnement judiciaire
 - formations, statuts et rôles des acteurs de l'audience
 - portée du principe juridique du contradictoire, portée du principe de la recherche d'adhésion
 - notions de rhétorique et fondamentaux de la prise de parole

Modalités pédagogiques :

Étude de cas, outils de résolution des postures : blason, théâtre d'impro / forum / saynettes, mise en situation...

(Les modalités sont en fonction du formateur qui intervient et des besoins remontés en amont)

Les écrits professionnels

Préambule :

Les écrits professionnels du travailleur social nécessitent l'acquisition d'une méthodologie et l'utilisation d'une trame qui articule les items incontournables. Ils font appel à des connaissances antérieures acquises lors de la formation initiale et tout au long de la scolarité comme l'orthographe, la syntaxe et mobilisent également différentes fonctions, en voici quelques exemples :

- Fonction référentielle : l'une des principales fonctions du langage est de partager des informations avec une audience. Il s'agit du langage que l'on utilise pour transmettre des informations de manière objective
- Fonction conative : cette fonction met l'accent sur le destinataire du message. Elle vise à attirer l'attention du destinataire ou à susciter une réaction de sa part
- Fonction phatique : la fonction phatique permet d'établir un lien social sans vraiment communiquer un message

Dans le cadre professionnel, le travailleur social rend compte de données relatives à une situation qui doit aboutir sur des prises de décisions. Il doit être en capacité de produire un écrit structuré reposant sur des faits, et de les argumenter

Durée :

2 journées de 6 heures

Les objectifs pédagogiques :

Elaborer des écrits professionnels à l'aide de méthodes et d'outils de structuration

Justifier et développer un argumentaire au regard des faits

Construire et argumenter une réponse pertinente

L' intervenante :

Anne WILLMANN - Formatrice spécialisée Protection de l'Enfance et supervision juridique

Les modalités d'évaluations :

- En amont évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : évaluations de connaissances
- Evaluation de satisfaction à chaud
- Evaluation à froid entre 6 et 12 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

Public concerné et prérequis :

Tout professionnel, aucun prérequis

Coût : Formation intra sur site à la demande, sur devis, contactez nous

Jour 1 et 2 :

Utilisation des trames anonymisées, en groupe : définir les fondamentaux des écrits en PE :

- Pour qui/pourquoi/comment écrit on ?
- Quelle trace laisse-t-on à propos de l'intimité des familles (enjeux éthiques et juridiques) ?
- Qu'est-ce qu'on écrit plus spécifiquement en AEMO ?
- Distinguer le constat, la description de l'action, l'argumentation, les objectifs du point de vue de l'utilisateur magistrat et les apports de la recherche sur le point de vue de l'utilisateur
- Le choix du vocabulaire
- Comment prendre en compte le point de vue des parents et des enfants dans un écrit ?

Appliquer et s'approprier la trame des écrits : travail sur les items de la trame de façon collaborative

- Quels sont les points incontournables de cette trame ?
- Quels sont les points de vigilance ?
- La question du sens Le contradictoire
- Le jugement de valeur

La méthodologie :

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Échanges de pratiques, travail collaboratif entre pairs
- Utilisation de la trame des écrits de la structure
- Utilisation de cas concrets issus de situations professionnelles, interactions sociales et jeux de rôles
- Apports théoriques
- Travaux d'écriture et de relecture



Pour tous vos besoins de formations

Siège du CNAEMO
10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 LILLE
09 82 35 41 31 - contact@cnaemo.com - www.cnaemo.com

